porte dans la rue de Menin, à Tourcoing, offrant des allumettes de contrebande ; deux douaniers, le brigadier Dubois et le préposé Lesne, voulurent conduire Laureys au poste ; mais aussitôt des frauduers accoururent à sa défense ; il y eut bientôt autour des malheureux, une foule bruyante de trois cents personnes qui les rouaient de coups ; deux agents de police, MM. Hocepied et Vandenbrouck, vinrent les défendre, mais furent aussi malmenés ; les quatre agents furent grièvement blessés. Céline Laureys avait également fort bataillé, mais elle sera poursuivie ultérieurement, lorsqu'on aura pu la retrouver pour l'assigner. Vanderauwera et Guelton ont été reconnus par les témoins comme ayant frappé ; aussi M. Thouzet réclame-t-il contre eux pour la douane la peine de cinq cents francs d'amende pour rébellion et opposition à l'exercice des préposés. M. du Bousquet de Florian, substitut, demande au Tribunal de se montrer sévère contre les deux prévenus qui nient effrontément, malgré l'évidence.

Edouard Guelton est condamné à six mois de prison ; Antoine Vanderauwera à deux mois de prison ; en outre chacun d'eux s'entend infliger cinq cents francs d'amende, pour lesquels il y aura quatre mois de contrainte par corps.

LA FRAUDE PAR CHEMIN DE FER. — A Tourcoing, samedi dernier, sous une banquette de 3e classe du train arrivant de Mouscron, à 9 h. 28 du soir, deux vérificateurs remarquaient deux ballots de tabac de provenance étrangère ; ils montèrent dans le train, firent la navette d'abord entre Tourcoing et Lille, puis de Lille à Tourcoing, puis encore de Tourcoing à Lille, etc., jusqu'à 4 heures 1/2 du matin. A la fin, ils finirent par apercevoir un individu qui descendait du train à contre-voie, ouvrait la porte du compartiment et filer... ils visitèrent attentivement tous les autres compartiments où ils retrouvèrent enfin un individu, le prévenu d'aujourd'hui, qui dormait tranquillement, ayant à côté de lui les deux ballots qui contenaient chacun 50 kil. de tabac belge d'une valeur totale de 2.500 francs.

M. Thouzet, au nom de l'administration des douanes, demande les peines de la contrebande par voiture ; la question est intéressante puisque dernièrement la cour de Douai a décidé que la fraude par chemin de fer n'est pas une fraude par voiture, et maintenant sa jurisprudence antérieure.

Le prévenu est Jules Waeles, 38 ans, cabaretier, demeurant à Roubaix, depuis longtemps on le soupçonnait de se livrer à ce trafic. Me Lefebvre le défend et plaide naturellement cette question de droit ; mais il soutient aussi que la preuve de la culpabilité de son client n'est pas faite, et le Tribunal, dans ce sens, acquitte l'inculpé Waeles. La question de droit reste donc en suspens.

LA FRAUDE. — Une série d'autres fraudeurs étaient appelés à comparaître le même jour que le docteur Jacquemont.

— Emile Gaereminck, 10 ans, écolier Roubaix, quartier du Hutin, déjà plusieurs fois poursuivi pour fraude, a été arrêté le 28 décembre avec 5 boîtes d'allumettes belges et 1 kil. de pétrole ; il est confié à l'assistance publique et condamné à cinq cents francs d'amende. Réserves sont faites par la douane contre Nathalie Becquart, de Wattrelos, pour qui fraudait le jeune Gaereminck, elle sera poursuivie ultérieurement.

— Oscar Fontaine, 15 ans, journalier, à Roubaix, rue Fosse-aux-Chênes, et Joseph Lievin, 14 ans, rue Milton, à Roubaix, ont, le 28 décembre, au pavé de Tourcoing, à Wattrelos, fraudé dix-huit boîtes d'allumettes chimiques, en compagnie de Charles Panfile, 14 ans, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, à Roubaix, qui, en raison des renseignements fournis sur son compte, a bénéficié d'un non-lieu. Lievina, qui a déjà quatre fois été confié à l'assistance publique et n'en a pas moins recommencé, est envoyé dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 18 ans 1/2 ; Fontaine est confié à l'assistance publique ; à chacun en outre cinq cents francs d'amende.

— Guillaume Vanhaele, 16 ans 1/2, bâcleur à Roubaix, rue des Longues-Haies, fraude de 2 kil. d'allumettes à Roubaix, boulevard de Strasbourg, le 21 décembre, trois jours de prison avec sursis et cinq cents francs d'amende.

— Victor Hazebrouck, 14 ans, journalier, rue Milton, à Roubaix, fraude, le 24 décembre, de dix boîtes d'allumettes, remis à ses parents, cinq cents francs d'amende.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audiences des criées du mercredi 16 janvier 1901
Présidence de M. Sée, vice-président

I. — Ville de Roubaix, rue Pellart, numéros 13 et 15, deux belles maisons à étages, à usage de commerce, occupées la première par Mme Vanwassenove, la seconde par M. Conrad Mauwinck, boulanger. Elles sont adjugées à Me Bulteau pour 22.000 francs, montant de la mise à prix.

II. — Ville de Roubaix, rue de Beaurewaert, 106, une maison à usage d'habitation ; mise à prix, 1.000 francs ; adjugée à Me Rombaut, pour 3.150 francs.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

LE FESTIVAL DES 26 ET 27 MAI

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »,

Nous avons recours à votre estimable journal pour vous demander de bien vouloir publier la lettre suivante qui concerne le festival international des 26 et 27 mai :

Le règlement élaboré par la commission des fêtes et que nous avons lu dans le « Journal de Roubaix » dit, dans son article 13 : « Les sociétés de Roubaix ne participeront ni à la tombola, ni aux prixni aux primes ».

Cette mesure ne nous paraît guère juste, surtout à l'égard des sociétés qui ne sont pas subventionnées par la Ville, car les autres disposent de ressources suffisantes pous pouvoir faire ce sacrifice.

Nous espérons que la commission, qui a su se montrer si favorable aux sociétés locales dans l'article 1er de son règlement, voudra bien faire droit à notre réclamation.

Avec nos remerciement, daignez agréer Monsieur, le Directeur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Un groupe de choristes.

PETITE CORRESPONDANCE

E. D. 100. — 1° Roubaix, 1285 hectares ; Tourcoing, 1511 ; Wattrelos, 1362 ; Lannoy, 15 ; Lys, 320. 2° Lille.

UN LECTEUR DE LA RUE DU GRAND CHEMIN. — Voyez le délégué de M. le Maire, à la Mairie.

Z R E L. — Vous avez gagné le pari.

UN FUTUR ELECTEUR. — Vous devez réclamer votre inscription.

X. Y. Z. — C'est une formalité qui doit s'accomplir pour que votre frère obtienne le dépôt.

CONCERTS ET SPECTACLES

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — PRINCESSE D'AUBERGE. — Le succès de la deuxième représentation de « Princesse d'Auberge » continue pleinement ce que nous disions dans notre précédente chronique ; le public roubaisien est grand amateur et grand connaisseur de musique ; il précière, et avec raison, les œuvres qui ne sont pas sans cesse ressassées. La salle était pleine mercredi soir : stalles, fauteuils, pourtours, loges et galeries, tout était bondé, ce qui prouve que toutes les classes de la société se rallient à l'opinion que nous émettions. Puisse cela montrer au directeur de la troupe de Lille l'orientation qu'il doit prendre chez nous : il sera assuré d'un succès que n'aura pas eu « Faust », quoique réclamé « à la demande générale ».

Berne a été l'exécution, et sensiblement la même que la première fois ; à certains moments cependant, l'orchestre a eu quelques légères défaillances. C'est surtout au 1er acte que ces imperfections se sont fait sentir. Notons en particulier un « couac » formidable des cuivres tout au début du motif de l'art et qui a jeté de la froideur sur ce morceau ; le solo de violon qui accompagne ce motif, a été joué d'une façon terne.

Ce seront presque toutes nos critiques, plus une remarque sur le premier chœur de fête au 1er acte, trop peu fourni et dans lequel les chanteurs n'ont pas été toujours en mesure.

Le 2e acte a été parfait et donné par tous avec entrain. M. Mikaelly a bien donné tout le duo du début, avec Reinilde, rôle très habilement chanté par Mlle Delormes qui l'a joué pourtant avec trop de gestes et d'une manière trop apprêtée. L'orchestre a bien fait ressortir la lutte des deux thèmes de Rita et de l'art, terminée par l'éclatant triomphe de ce dernier.

Le tableau du carnaval a été comme toujours l'objet d'une ovation et d'un double « bis », M. et Mme Mikaelly ayant été superbes, dominant les chœurs et l'orchestre dans l'ensemble final. La mise en scène était excellente.

Le troisième acte a été l'objet d'un succès pour Mme Mikaelly, très naturelle dans son rôle de cabaretière ; on a applaudi sa jolie chanson : « L'Oiseau dit son hymne à l'oiselle... ».

Nous ne reviendrons pas sur les appréciations que nous avons déjà indiquées lors de la première représentation. Nous constatons, et avec plaisir, que l'œuvre de Blockx gagne à être entendue souvent ; c'est véritablement une composition superbe et puissante... Le public a été enthousiasmé ; il le montrait à la fin de chaque acte par ses applaudissements qui étaient rares pourtant au cours de la pièce ; c'est que ce n'est pas de la musique « flafla ». La phrase se termine toujours brièvement pour faire place aussitôt à une autre ; par de recherche du tout du bravo, voilà un rare mérite chez un artiste.

En présence de ce succès, M. Bourdette pourra se demander si une troisième audition ne serait pas favorablement accueillie à Roubaix.

E.C.

THEATRE DE TOURCOING. — Direction Alexandre fils. — Une statistique publié récemment par la « Gazette des théâtres » nous apprend que les recettes les plus fortes réalisées au théâtre du Chatelet sont dues au Tour du monde en 80 jours, à Michel Strogoff et aux « Pirates de la Savane », drame qui, à lui seul, a atteint le chiffre fabuleux de deux millions quatre cent mille francs de recettes. Voilà une somme qui prouve éloquemment l'immense succès qu'a toujours obtenu le drame qui sera joué dimanche au théâtre de Tourcoing.

BOTREL A LILLE. — Nous rappelons à nos lecteurs que le grand concert Théodore Botrel, au profit du patronage St-Stanislas, aura lieu, à Lille, samedi prochain, à huit heures et demie, salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire. On peut retenir ses places à Lille, rue Nationale, 57, ancienne maison Dhainaut, où un plan de la salle est déposé. Samedi, dès sept heures et demie du soir, des cachets à 5 francs seront mis à la disposition du public à l'entrée de la salle.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX
Direction Louis COUVREUR

Bureaux à 7 heures 1/2 — Rideau à 8 heures 1/4
JEUDI 17 JANVIER 1901
Troisième représentation de l'immense succès

LA POUPÉE

Opéra comique à grand spectacle en 4 actes et 5 tableaux de M. Ordonneau, musique de M. Edmond Audran
Madame Lejeune remplira le rôle d'« Alésia ».
Monsieur Louis Couvreur, celui de Maître Hilarius.

THÉATRE DE TOURCOING
Direction : ALEXANDRE Fils (2me année)

A 7 heures 1/2 — A 7 heures 1/2
DIMANCHE 20 JANVIER 1901

Avec le concours de MM. Alexandre, du Châtelet ; d'Harcy, de l'Odéon ; Le Brun, de l'Ambigu ; Dargis, de la Comédie Populaire.
Représentation extraordinaire

LES PIRATES DE LA SAVANE

Drame à grand spectacle en 6 tableaux
Nombreuse figuration (pirates, vaqueros, marins). Décor nouveau, machination spéciale, costumes de la maison O. Stelmans, ex-costumier de l'Opéra. Perruques de la maison Ch. Aimé. Armes et artifices de Ruggieri.
La petite Carin, âgée de huit ans, jouera le rôle d'Eva.

GRAND THEATRE DE LILLE. — Direction : A. Bourdette. — Spectacle du jeudi 17 janvier 1901. — Bureaux à 6 h. 1/2 ; rideau à 7 h. — Première représentation « Les Maris de Léontine », comédie en trois actes, et quatrième représentation de l'immense succès : « Le Puits qui parle », opérette à grand spectacle, musique d'Audran. — A 9 heures : « Le Puits ».

NORD

LE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET LES TAXES Y ASSIMILÉES. — Envertu de l'arrêté du ministre des finances en date du 20 octobre 1900, les contribuables ont dorénavant la faculté de verser leurs contributions directes et taxes assimilées non seulement à la perception où ils sont imposés, mais encore dans n'importe quelle perception située dans une autre localité.

Les versements en dehors de la perception d'imposition ne seront reçus que sur présentation de l'avertissement ou de toute autre pièce officielle indiquant les contributions à payer.

Ils devront comprendre la totalité ou le solde des contributions portées sur un ou plusieurs avertissements. En ce qui concerne les versements pour solde, les contribuables auront à justifier des acomptes ou des dégrèvements antérieurs, au moyen des quittances à souche, des avis de dégrèvement ou de tout autre document établissant leur libération partielle.

Aucun versement ne sera admis en dehors de la perception d'imposition passé le 1er juillet pour les rôles publiés dans les trois premiers mois de l'année, et passé un délai de trois mois à partir de la publication, pour les autres rôles.

Les percepteurs sont tenus de délivrer, contre tout versement, une quittance extraite de leun journal à souche.

OUVERTURE DU JUBILE. — Nous sommes informés officiellement, dit l' « Emancipateur », que le Jubilé est ouvert dans le diocèse à partir de ce jour, 17 janvier. La lettre pastorale de Mgr l'Archevêque à ce sujet paraîtra dans quelques jours.

LES VOTES DE NOS DEPUTES. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans les scrutins :

1° Sur le renvoi de l'interpellation de M. Zévaès à la suite des autres interpellations :

Ont voté pour : MM. Barrois, Cardon, Cochin, Dansette, Delaune, Guillain, l'abbé Lemire, Montalembert, Morcrette, Eugène Motte, Pascal, Sirot, Weil, Loyer, Rogez, Plichon. — Ont voté contre : MM. Defontaine, Lepez. — Se sont abstenus : MM. Bersez, Debève, Dron, Eliez. — La Chambre a repoussé par 259 voix contre 255.

2° Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Sembat ainsi conçu :

« La Chambre comptant sur le gouvernement pour empêcher toute ingérence étrangère dans nos discussions, passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour : MM. Debève, Dron, Eliez, Bersez, Lepez, Sirot, Weil. — Ont voté contre : MM. Barrois, Cardon Cochin, Dansette, Delaune, Guillain, l'abbé Lemire, Loyer, Morcrette, Eugène Motte, Montalembert, Pasqual, Plichon. — La Chambre a repoussé par 257 voix contre 249.

3° Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Ribot ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement et affirmant les droits du pouvoir civil de régler la situation légale des congrégations passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour : MM. Barrois, Cardon, Cochin, Dansette, Delaune, Guillain, l'abbé Lemire, Loyer, Montalembert, Morcrette, Eugène Motte, Plichon, Rogez. — Ont voté contre : MM. Bersez, Debève, Defontaine, Dron, Eliez, Lepez, Pasqual, Sirot, Weil. — La Chambre a repoussé par 269 voix contre 229.

4° Sur la première partie de l'ordre du jour de Labatut ainsi conçu :

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement. »

Tous les députés du Nord ont voté pour, sauf M. Defontaine, qui s'est abstenu. — La Chambre a adopté par 395 voix contre 74.

5° Sur la seconde partie ainsi conçue : « Et comptant sur sa fermeté pour assurer la défense des droits de l'Etat. » — Ont voté pour : MM. Cardon, Debève, Dron, Eliez, Lepez, Pasqual, Sirot, Weil, Bersez. — A voté contre : M. Montalembert. — Se sont abstenus : MM. Barrois, Cochin, Delaune, l'abbé Lemire, Loyer, Morcrette, Eugène Motte, Plichon, Rogez, Guillain, Defontaine Dansette. — La Chambre a adopté par 234 voix contre 89.

6° Sur l'addition Holtz ainsi conçue : « est résolue aussitôt après la promulgation de la loi des associations à poursuivre la séparation des Eglises et de l'Etat. »

A voté pour : M. Defontaine. — Ont voté contre : MM. Pasqual, Eliez, Bersez, Morcrette, Debève, Cardon, Guillain, Cochin, l'abbé Lemire, Plichon, Barrois Loyer, Rogez Dansette, Delaune, Montalembert, Motte, Dron, Weil, Lepez, Sirot. — La Chambre a repoussé par 328 voix contre 146.

7° Sur l'addition Gauthier ainsi conçue : « Et résolue à maintenir le Concordat ».

Ont voté pour : MM. Pasqual, Morcrette, Cardon, Guillain Cochin, l'abbé Lemire, Plichon, Barrois, Loyer, Rogez, Dansette, Delaune, Montalembert, Eugène Motte, — Ont voté contre : MM. Bersez, Debève, Defontaine, Dron, Lepez, Sirot, Weil. — La Chambre a repoussé par 261 voix contre 245.

PAS-DE-CALAIS

M. CHARLES VAILLANT, ancien rédacteur en chef de l' « Avenir » d'Arras, chef de cabinet de M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, va être prochainement nommé sous-préfet de Milianah.

Il sera très vraisemblablement remplacé par M. Coggis, sous-préfet de Lannion.

MARIAGE. — Mardi matin a eu lieu, en l'église Saint-Michel, à Boulogne-sur-Mer, le mariage de Mlle Yvonne Hudelist, fille de M. Hudelist-Morel, avec M. Jules Giard, fils de M. Giard, industriel à Valenciennes et neveu de M. Alfred Giard, le savant professeur de biologie à la Sorbonne, directeur de l'observatoire zoologique de Wimereux.

LA CATASTROPHE DE LOURCHES

Les responsabilités

Les enquêtes administrative et judiciaire ouvertes par M. Léon, ingénieur des mines, et M. Gobert, juge d'instruction à Valenciennes sont conduites avec toute la célérité désirable et il est probable que les responsabilités encourues seront établies sous peu.

Les mécaniciens Charles Tel et Lucien Raves ; leurs aides, Emile Lebrun et Edouard Mouton, ont été entendus par l'ingénieur et le magistrat inspecteur.

Les dix mineurs qui occupaient les deux premiers compartiments de la cage ont été également entendus.

De son côté, le délégué mineur Emile Mascart s'est livré aux constatations qui lui incombent et a dû déjà déposer son rapport.

Les termes de ce rapport ne nous sont pas connus, mais on assure que le délégué Mascart a visité la machine motrice des cages, le samedi 12 janvier, et qu'il fut reconnu ce jour-là qu'un cylindre de la machine avait besoin de réparation.

Cette réparation devait être faite dimanche matin après la remonte.

Au moment de cette visite, le purgeur était intact.

On sait, en effet, que c'est seulement pendant la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures du matin, qu'une fissure se déclara au purgeur.

Ces deux avaries — celle du cylindre et celle du purgeur — viennent considérablement diminuer la responsabilité du mécanicien Lucien Ravez, qui, tout d'abord, avait paru profondément engagée. Car il paraît peu probable, qu'indépendamment du non-fonctionnement de l'indicateur des niveaux résultant de l'humidité produite par la vapeur échappée du purgeur, ces avaries aient eu une influence sur la machine et notamment sur le frein.

BELGIQUE

LEVEE DE 1901. — NOMINATIONS DES MEMBRES CIVILS DES CONSEILS DE REVISION ET COMMISSIONS PROVINCIALES. — Par arrêté royal du 11 janvier, sont nommés pour la levée de 1901 :

A. Membres effectifs et membres suppléants du conseil de révision de la Flandre occidentale : Membres effectifs : MM. H. Loontjens, membre de la députation du conseil provincial, Thielt ; baron J.-B. Béthune, id., Oostroosebeke ; E. Cauwe, id., Bruges. — Membres suppléants : MM. J. Verhaeghe, id., Wervicq ; et G. Vercruysse, id., Courtrai.

B. M. E. Van Hee est nommé membre de la commission provinciale.

Province du Hainaut : A. membres effectifs : MM. L. Frison, membre de la députation permanente du conseil provincial, Stambruges ; A. Wanderpepen, id., Binche ; L. Chevalier, id., Wihéries. — Membres suppléants : MM. L. Dubois, id., Templeuve ; A. Delval, id., Trazegnies.

B. M. P. Pastur, de Marcinelle, est nommé membre de la commission provinciale.

UN VOL DE 35.000 FRANCS A BRUXELLES. — Bruxelles 16 janvier. — Hier soir, le représentant d'une grande maison de bijouterie d'Anvers se trouvait dans un magasin de la rue au Beurre.

Il avait laissé à la porte une de ses valises, confiée à la garde d'un commissionnaire. Pendant qu'un complice détournait l'attention de celui-ci, un voleur a enlevé la valise qui contenait pour 35.000 francs de bijoux. La police suit une piste.

TERRIBLE INCENDIE DANS LES FAGNES. — Spa, 16 janvier. — Un incendie, qui a pris rapidement d'effrayantes proportions, s'est déclaré aujourd'hui dans les fagnes de la Baraque-Michel.

Le vent est très fort et le feu ravage une vaste étendue du pays. Les troupes ont été réquisitionnées.

LES « LONGUES-PENNES » A ESCAUSSINES. — Un drame sanglant s'est déroulé, à Escaussines d'Enghien. Deux habitants de cette localité, MM. Willebrouck et Alphonse Lejeune, regagnaient leur demeure, lorsqu'au tournant d'une rue ils furent assaillis par quatre individus qui les lardèrent de coups de poignard. L'état des victimes est grave. Reconduits à leur domicile, les deux blessés ont reçu les premiers soins. La police a ouvert une enquête, mais jusqu'à présent on ne possède aucun indice qui puisse mettre la justice sur la trace des coupables. On suppose que les lâches agresseurs sont des longues-pennes faisant partie d'une bande qui terrorise la contrée.

MENIN

UNE AFFAIRE DE COUPS. — En sortant de l'estaminet Bakelandt, porte de Courtrai, un tisserand Théophile Wolkaert, âgé de 24 ans, a reçu des coups d'un autre tisserand Constant Thérin, Wolkaert a porté plainte à la gendarmerie.

TOURNAI

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES. — Sont nommés curés : A. Orcq, M. Duquesne, curé à Lanquesaint ; à Lanquesaint, M. A. Delneste, vicaire à Chapelle-lez-Herlaimont ; à La Croyère, M. Maubert, vicaire à La Louvière.

Sont nommés vicaires : A. Ransart, M. Latour ; à Braine-le-Comte, M. J. Guyot, professeur au Collège de Chimay ; à Péruwelz, M. Poulet, professeur au Collège de la Tombe.

Sont nommés professeurs : A. Chimay, M. Thillet ; à La Tombe, M. G. Cuvelier.

MOUSCRON

COLLEGE ST-JOSEPH. — Nous apprenons que le concert annuel de charité donné par les élèves du Collège St-Joseph, en faveur des pauvres patronnés par la conférence de St-Vincent de Paul, est fixé au dimanche 27 janvier, à 4 heures du soir. Il nous revient que la direction s'est assuré le bienveillant concours de deux amis de la maison, chanteurs de genre, MM. Théodore Nys et Jules Callewaert, dont le talent est très apprécié dans toute la région.

HERBEUX

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort, dans sa soixante-quinzième année, de M. Henri Pollet, conseiller communal, président du conseil de fabrique. Les funérailles auront lieu lundi prochain 21 janvier, à dix heures.

VOL DE LAPINS. — Des malfaiteurs jusqu'ici restés inconnus, se sont introduits, l'avant-dernière nuit, chez deux habitants de la commune et à quelques heures d'intervalle ; ils ont d'abord visité le clapier de M. Jules Doutreluigne, tonnelier, et y ont dérobé deux lapins, chez M. Ch. Pollet, ouvrier de fabrique, ils ont enlevé un lapin. C'est le matin que ce double vol a été constaté, MM. Doutreluigne et Pollet ont porté plainte.

VENTE PUBLIQUE
DE
LAINES ET PEAUX DE MOUTON
avariées

Le Mercredi 23 janvier 1901, à deux heures et demie, grande salle des ventes publiques, palais de la Bourse du Havre, MM. FEHR et Cie feront vendre publiquement en présence de M. ROSE, représentant les assureurs et pour le compte de qui il appartiendra par le ministère de MM. G. ASSELIN et G. DELAVILLE, courtiers,
Env. 768 balles Laine Plata plus ou moins avariées ;
» 39 1/2 b. » » » » » »
» 108 balles » » mi-lavée ;
» 1100 ballots » » »
» 2 lots » » avariée (en vrac) ;
» 36 balles peaux de mouton Plata plus ou moins avariées.
Le tout ex « Rockhampton » provenant du steamer « California ». 79632

LA VUE
mesurée gratuitement
par un appareil perfectionné lequel donne exactement la force et la nature des verres nécessaires à toute personne dont les yeux sont affaiblis par l'âge par un travail assidu ou par d'autres causes quelconques. **Verres spéciaux combinés** pour les vues difficiles. Verres cristal axe, cylindriques, périscopiques, etc. Systèmes perfectionnés de *Pince-nez et Lunettes ne tombant ni ne blessant le nez.* Optique. **Spécialité de Jumelles de Théâtres**, Baromètres, Thermomètres, Compte-fils, Yeux artificiels, etc. **Exécution rapide des ordonnances de MM. les Docteurs oculistes.** Réparations en tous genres. Tout objet ne convenant pas sera échangé sans difficulté. Prière de s'adresser exactement :
A L'OPTOMÈTRE
L. JOSÉ-FRIBOURG, Opticien-Spécialiste
18 bis, Grande-Rue, (près la Grande-Place), ROUBAIX

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche prochain 20 janvier, « A l'Enfant Perdu », rue de l'Epeule, grand essai de vieux et de poulets à midi très précis. Les sociétaires et amateurs sont priés de se présenter à l'heure dite avec leurs coqs. Il y aura des vieux et des poulets, depuis six livres, à la disposition des amateurs pour essayer leurs coqs.

— La société du Petit Beaumont, établie chez M. Derache, informe MM. les amateurs qui voudraient essayer leurs coqs dimanche prochain 20 janvier peuvent se présenter à 11 heures précises.

Au même local, dimanche 20 janvier, attaque d'un 3 de 5 pour 50 francs contre la grande société de chez M. Pierre Boussemart, de la place d'Hem. Mise au parc à 5 heures précises, pour battre avant la société de chez M. Savary.

— Dimanche 20 janvier 1901, « Al'Enflé », partie morte 3 de 5 pour 200 francs, paires de plaisir à 20 francs, Louis Grau, de Tourcoing, contre la grande société de Menin. Plus de mille francs sont engagés pour cette partie. Mise au parc à cinq heures et demie. 75334d

TOURCOING. — Dimanche 20 janvier 1901, rendage de la partie, l'Abattoir de Menin contre Louis Grau. 3 de 5 morts, plumes pour plumes, à l'« Enflé » à Roubaix. Mise au parc à cinq heures et demie. Plus de 1.000 francs de paris sont déjà engagés. 79540

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — Le dimanche 17 mars 1901, grand jeu de boule à la platine chez M. L. Raeptzaert, cabaretier au « Moviart », boulevard d'Armentières, 62. 300 francs de prix. — La mise sera de 50 centimes. — Tout amateur pourra prendre 4 mises. — Le jeu commencera à huit heures et demie du matin. — La bouloire étant couverte et bien éclairée, le jeu ne sera pas remis en cas de mauvais temps. 79645d

WATTRELOS. — A l'occasion du jeu de 300 francs, qui aura lieu le dimanche, 10 mars chez M. Henri Duvillers, estaminet de la « Tour Eiffel », rue St-Joseph, à Wattrelos, ce dernier informe les amateurs qu'il y aura, le même jour, un jeu de 105 francs chez M. J.-Bte Beuscart, estaminet de la « Planche » (près de l'hôpital). Qu'on se le dise. 79644d

BULLETINS FINANCIERS

du mercredi 16 janvier 1901
PARIS, 16 janvier 1901.

Les mouvements d'aujourd'hui ont peu d'étendue. Le Trois s'est traité depuis l'ouverture à 101.98, 91, 87, 83. L'engouement est toujours le même pour l'Extérieure qui varie ce matin de 72.35 à 72.15 avec des primes à très larges écarts. Les nouvelles de Madrid sont, dit-on, très favorables. Lourdeur de l'Italien à 94.05. Les obligations des Chemins de fer éthiopiens sont demandées aux environs de 240.

Comptoir Financier Fr. De Cooman

ROUBAIX	TOURCOING
14, rue St-Georges	8, Boulev. Gambetta

AGENCES

ABBEVILLE	LE CATEAU	MONTDIDIER
AMIENS	CHARLEVILLE	NANCY
ANGERS	CHATEAUROUX	NANTES
ANGOULEME	COMINES	PARIS
ANVERS	DOUAI	PERONNE
ARMENTIERES	DUNKERQUE	PERUWELZ
ARRAS	ELBŒUF	REIMS
BAILLEUL	EPINAL	REMIREMONT
BEAUVAIS	FECAMP	RENNES
BORDEAUX	FOURMIES	ROUEN
BOULOGNE	GAND	SAINT-QUENTIN
BRUXELLES	LE HAVRE	SEDAN
CAEN	LEUZE	TOURNAI
CALAIS	LILLE	VALENCIENNES
CAMBRAI	LYON	
CAUDRY	MAUBEUGE	

Paiement sans aucun frais de coupons français, belges et étrangers. Renseignements gratuits.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, argent contre titres. Courtage un franc par mille, sans aucuns frais supplémentaires pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

du mercredi 16 janvier 1901

LAINES

ROUBAIX-TOURCOING, 16 janvier. — Laines peignées, type courant. — Tendance soutenue.

5.000 sur février, 10.000 sur février, 5.000 sur mars, 20.000 sur avril, 15.000 sur mai, 10.000 sur juin, 5.000 sur juillet, 10.000 sur août. — Total de la journée : 80.000 kilos.

ANVERS, 16 janvier. — Tendance soutenue.— Total : 255.000 kilos.

LAINES. — Le Havre, 16 janvier. — (Télégramme de M. G. Degoy). — Marché calme. Ventes 1.025 balles.

Janvier 117.50, février 122, mars, 122.50, avril 123, mai 122.50, juin 124, juillet 124.50, août-septembre 125, octobre-novembre 125.50, décembre 126.

LA LAINE A LONDRES. — Londres, 16 janvier. — 9 heures 50, soir. — Les enchères sont animées. Tous les pays achètent avec la hausse indiquée hier.

COTONS

COTONS. — Le Havre, 16 janvier. — Les cours sont soutenus. On a fait 4.550 balles. En disponible : 154 b. New-Orléans, de 68 à 72.50.

COTONS. — Liverpool, 16 janvier. — Ouverture. — Disponible calme.

Ventes, 10.000 balles ; importations, 14.634 balles. — Future soutenus ; baisse : 2/64. — Clôture soutenue. — Ventes de la journée, 10.000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation et 9.500 balles pour la consommation. — importations du jour, 15.000 balles. — Janvier-février, 5 20/64 v.; mai-juin, 5 11/64 ; juillet-août, 5 06/64.

New-York, 16 janvier. — Ouverture soutenue. — Hausse de 1 point sur janvier, mai en hausse de 4 points.

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	COTONS LE HAVRE OUV.	CLOT.
JANVIER...4901	4.40 -/-	4.07 -/-	4.07 1/2	4.00 -/-	61 62	61 87
FÉVRIER....	4.40 -/-	4.07 -/-	4.07 1/2	4.00 -/-	60 87	61 12
MARS.....	4.45 -/-	4.12 -/-	4.07 1/2	4.00 -/-	60 52	60 87
AVRIL.....	4.47 -/-	4.15 -/-	4.10 -/-	4.05 -/-	60 37	60 62
MAI.....	4.47 -/-	4.15 -/-	4.15 -/-	4.07 1/2	60 12	6. 37
JUIN.....	4.47 -/-	4.17 -/-	4.15 -/-	4.07 1/2	59 87	60 12
JUILLET.....	4.30 -/-	4.17 -/-	4.17 1/2	4.07 1/2	59 75	60 00
AOUT.....	4.30 -/-	4.17 -/-	4.17 1/2	4.07 1/2	59 87	60 12
SEPTEMBRE...	4.30 -/-	4.20 -/-	4.17 1/2	4.10 -/-	5. 12	59 37
OCTOBRE.....	.... -/-	.... -/-	4.17 1/2	4.10 -/-	55 00	55 25
NOVEMBRE....	.... -/-	.... -/-	4.17 1/2	4.10 -/-	52 75	53 00
DÉCEMBRE....	.... -/-	.... -/-	4.17 1/2	4.10 -/-	51 75	52 00

VENTES PUBLIQUES DE LAINES

de Roubaix-Tourcoing

TOURCOING. — Mardi, 29 janvier, à trois heures de l'après-midi, d'ordre de MM. Tiberghien frères, Charles Tiberghien et fils, Auguste Lepoutre, Flipo frères, Motte-Dewavrin, Herbaux-Tibeaute, Jules Desurmont, François Masurel frères, Alphonse Six, Edouard Six, Edouard Duvillier, Emile et Paul Toulemonde, Debonnie, et divers ; environ 80.000 kilos déchets de fabrique, filature et peignage, et 60.000 kilos laines brutes, lavées, peignées et écurtis divers.

— Mercredi 30 janvier, à trois heures de l'après-midi, d'ordre de MM. Tiberghien frères, Charles Tiberghien et fils, Flipo frères, Alphonse Six, Edouard Six, Robadie et Aguirre, Masurel fils, Motte-Devavrin, Lepers-Duduve fils, Henri Wattinne, Van Elslande-Motte, Henri Becquart, Pille et Adam frères, et divers, environ 250.000 kilos blousses Australie, Buénos-Ayres, Croisés et diverses.

Le catalogue donnera le détail des conditions. Les marchandises seront exposées de la manière suivante : Les blousses : aux nouveaux magasins, rue de l'Epidème ; les déchets : aux Magasins Généraux, 38, rue de Roubaix ; les laines brutes : à l'annexe des Magasins Généraux rue des Carliers, 33 ; où elles doivent être rendues le vendredi 18 janvier, dernier délai. — L'un des courtiers soussignés procèdera à ces ventes. — F. Lapersonne, E. Destombes, A. Roussel, H. Grau, A. Sevin.

Marchés divers

LILLE, 16 janvier. — Marché au blé. — Cours commercial. — Affaires toujours très calmes. Les blés en culture valent de 14 à 15 fr. 25 au plus haut les 80 kilos. En boulangerie les farines sont offertes de 25.50 à 25.75.

— Bourse linière. — Lins de pays : La recherche est toujours très grande pour tous les genres et la hausse s'accentue. — Lins de Russie : Le chiffre des affaires est sensiblement supérieur à celui des semaines précédentes, malgré les hauts prix demandés par les vendeurs, en raison de la rareté de plus en plus évidente de la matière. — Etoupes de peignage : Les étoupes s'enlèvent au fur et à mesure de leur production à prix en faveur des vendeurs. Les stocks dans tous les genres sont absolument nuls. Une nouvelle hausse est imminente. — Fils : La rareté de la matière qui s'accuse de plus en plus, tant en lins qu'en étoupes, la hausse croissante des cours qui en résulte, l'importante adjudication anglaise qui se prépare, tout concourt à provoquer une nouvelle avance des prix ; ils montent sur toute la ligne et spécialement les fils d'étoupes. — Fils de jutes : Les affaires semblent se réveiller de divers côtés. Les cours, qui étaient plus faciles, présentent une meilleure tendance. — Toiles : Le courant d'affaires est très peu important. Prix en baisse.

MERVILLE, 16 janvier. — Betteraves lingots, 36.00 à 37.00 ; gros-pieds, 26.00 à 27.00 les 85 kil ; — pois verts, 22.00 les 85 kil. ; — avoine nouvelle, 17.00 les 100 kil. ; — paille de froment, 48.00 les 1.000 kil. ; — pommes de terre, 7.00 à 7.50 les 100 kil. ; — beurre, 1.40 à 1.50 les 500 grammes ; — œufs, 3.00 à 3.25 les 26.

ARMENTIERES 14 janvier. — Blé, 15.